



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GRANDE PLAGNE

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 14/10/2025

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Nombre de délégués titulaires du SIGP : 13	Date de convocation :	08/10/2025
Nombre de délégués suppléants du SIGP : 5	Date de publication :	08/10/2025
Quorum applicable : 7		

Le 14 octobre 2025 à 18 h 00, le Comité syndical s'est réuni en session ordinaire à La Plagne Tarentaise, sous la présidence de M. Jean-Luc BOCH.

Présents (12) :

AIME-LA-PLAGNE :
M. Laurent DESBRINI, titulaire.
M. Michel GENETTAZ, titulaire.
Mme Corine MAIRONI-GONTHIER, titulaire.
M. Xavier URBAIN, suppléant (de Pascal VALENTIN).

CHAMPAGNY :
M. Xavier BRONNER, titulaire.
M. Denis TATOUD, titulaire.

LA PLAGNE TARENTEISE :
Mme Fabienne ASTIER, titulaire.
M. Jean-Luc BOCH, titulaire.
M. Pierre OUGIER, titulaire.
M. Romain ROCHET, titulaire.
M. Daniel-Jean VENIAT, titulaire.
M. Christian VIBERT, titulaire.

Egalement Présente (1) :

LA PLAGNE TARENTEISE : Mme Nathalie BENOIT, suppléante.

Excusés (5) : Mme Marie MARTINOD, suppléante d'Aime-la-Plagne.
MM. Pascal VALENTIN, titulaire d'Aime-la-Plagne (suppléé par M. Xavier URBAIN suppléant d'Aime-la-Plagne), René RUFFIER-LANCHE, titulaire de Champagny, Vincent RUFFIER des AIMES, suppléant de Champagny et Benoît VALENTIN suppléant de La Plagne Tarentaise.

Secrétaire de séance : M. Christian VIBERT, titulaire de La Plagne Tarentaise.

⇒ **Ouverture de la séance plénière à 18h26.**

⇒ **M. le Président constate que le quorum est atteint.**

ORDRE DU JOUR

Compétences optionnelles « Eau et Assainissement collectif » :
depuis le 01 janvier 2016, seuls les délégués des communes d'Aime-La-Plagne et de La Plagne Tarentaise ayant transféré les compétences « Eau et Assainissement collectif » au Syndicat pour les sites d'altitude participent aux votes concernant l'eau et l'assainissement.

Relevé de décision : néant.

Délibération n° 2025-069 : convention de mise à disposition de personnel entre le SIGP et la COVA. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-070 : achat de mobiliers et d'équipements pour les bureaux du SIGP, et travaux d'aménagement dans le bâtiment Les Provagnes : lancement de la consultation et signature des marchés. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-071 : contrats de sous-délégation des espaces enfants et remontées mécaniques associées, pour l'hiver 2025-2026. Décision : approuvée à l'unanimité (hors la présence de M. Xavier BRONNER, intéressé à l'une des conventions).

Délibération n° 2025-072 : conventions de partenariat de la SAP avec les écoles de ski de La Plagne, pour l'hiver 2025-2026. Décision : approuvée à l'unanimité (hors la présence de M. Xavier BRONNER, intéressé à l'une des conventions).

Délibération n° 2025-073 : convention de partenariat de la SAP avec l'UCPA de La Plagne, pour l'hiver 2025-2026. Décision : approuvée à l'unanimité (hors la présence de M. Xavier BRONNER, intéressé à l'une des conventions).

Délibération n° 2025-074 : convention de partenariat de la SAP avec l'OTGP de La Plagne, en présence du SIGP, pour l'hiver 2025-2026 et pour la saison estivale 2026. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-075 : bail dérogatoire à titre saisonnier pour le local de la gare G1 TC de Montalbert, pour l'hiver 2025-2026. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-076 : avenant n° 2/2024 à la convention de financement des opérations de promotion liant la SAP, l'OTGP et le SIGP. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-077 : tarifs secours pour l'hiver 2025-2026. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-078 : conventions de sous-occupation temporaire relatives aux stades de La Plagne, pour l'hiver 2025-2026. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-079 : décision modificative n° 5 au budget général 2025 du SIGP. Décision : approuvée à l'unanimité.

Délibération n° 2025-080 : compétence optionnelle Eau et Assainissement - RAD 2024 ECHM-VEOLIA du service public de l'eau potable du SIGP. Décision : approuvée à l'unanimité.

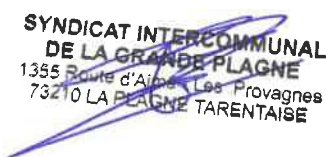
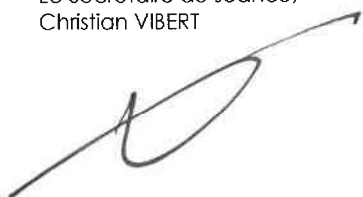
Délibération n° 2025-081 : compétence optionnelle Eau et Assainissement - RAD 2024 ECHM-VEOLIA du service public de l'assainissement collectif du SIGP. Décision : approuvée à l'unanimité.

⇒ **Fin de séance à 19h06.**

Fait à La-Plagne-Tarentaise, le 14 octobre 2025.

Le Secrétaire de séance,
Christian VIBERT

Le Président,
Jean-Luc BOCH



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE LA GRANDE-PLAGNE
1355 Route d'Aïda - Les Provagnes
73210 LA PLAGNE TARENTAISE

Publié sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise, le

22 OCT. 2025

⇒ Les actes administratifs exécutoires correspondants sont publics, et sont consultables sur demandes au siège du SIGP aux dates et heures d'ouverture, et sur le site internet de la Commune de La Plagne Tarentaise (<https://www.laplagne-tarentaise.fr>).

⇒ Les actes peuvent faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du SIGP dans les deux mois suivant sa notification. Ils peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du Tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun - Boîte Postale 1135 - 38022 Grenoble Cedex - Téléphone : 04 76 42 90 00 - Télécopie : 04 76 51 89 44 - Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr (dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux).